



COMMUNIQUÉ

www.ville-sainteanne.fr



ASSOCIATIONS : APPELS À PROJETS 2023-2024

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique associative, la Ville de Sainte-Anne propose aux acteurs associatifs de participer à l'animation du territoire et à l'encadrement des activités périscolaires de la saison 2023/2024. Elle met aussi à disposition des espaces de vie où ils peuvent développer leurs activités au bénéfice de la population.

Vendredi 24 mars 2023

M. Francs BAPTISTE, Maire de la Ville de Sainte-Anne, informe les présidents d'associations du **lancement des appels à projets et à candidature au titre de l'année 2023.**

Pour être éligible, l'association doit :

- être une association dite loi 1901 dûment déclarée en Préfecture,
- avoir son siège social et/ou exercer son activité principale sur le territoire communal,

Pour information, les associations à but politique ou religieux ainsi que celles ayant occasionné des troubles de l'ordre public ne peuvent prétendre à une subvention de la collectivité.

Les dates limites d'envoi des dossiers sont fixées comme suit :

- Subvention aux associations : **24 avril 2023**
- Appels à projets actions éducatives : **24 avril 2023**
- Appels à projet Juillet à Sainte-Anne : **24 avril 2023**
- Appel à candidature pour la mise à disposition de locaux pour les associations œuvrant dans la cadre des accueils de loisirs périscolaires- année scolaire : **9 mai 2023**

Cette année encore, la démarche est simplifiée par la mise en place du **dossier unique de demande de subventions**. Il est téléchargeable sur le site www.ville-sainteanne.fr, et à transmettre :

- **prioritairement par mail** aux adresses suivantes :
service.courrier@ville-sainteanne.fr et/ou vie-associative@ville-sainteanne.fr
- par dépôt au service courrier situé en mairie
- par courrier postal à l'attention de M. Le Maire Francs BAPTISTE, Hôtel de Ville - Place Schoelcher, 97180 Sainte-Anne

***Pour tout renseignement, contacter le Centre de Ressources de Douville
au 0590 21 49 29 du lundi au vendredi de 7h30 à 13h
ou par mail à l'adresse vie-associative@ville-sainteanne.fr***

Mairie : 0590 85 48 60 - Centre Administratif de Valette : 0590 23 98 80
Centre Technique Administratif : 0590 23 98 90

www.ville-sainteanne.fr